

## LA PORTE DE TRÈVES À BASTOGNE

A la demande de la Commission royale des Monuments et des Sites, le Service national des Fouilles a effectué une étude sommaire de la Porte de Trèves à Bastogne, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1981 (<sup>30</sup>).

Les travaux de restauration en cours, effectués sans examens archéologiques ou historiques préalables, avaient déjà fait disparaître des témoignages importants de l'enceinte appuyée contre cette tour portière. Une étude de l'évolution architecturale du bâtiment s'imposait. A cet effet, des sondages limités furent entrepris et une documentation historique et iconographique fut rassemblée (<sup>31</sup>).

Lorsque, en 1332, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, affranchit la ville de Bastogne, il se réserve la maison seigneuriale « ainsy qu'elle se poursuyt dedans les deux portes... ». A n'en pas douter, il s'agit des deux seules portes de ville connues et toujours figurées sur les plans de J. Van Deventer au xvi<sup>e</sup> siècle. La Porte Saint-Pierre ou Porte Haute ouvrait sur le sud, tandis que la Porte du Moulin ou Porte Basse, aujourd'hui dénommée Porte de Trèves, débouchait à l'est. En ce second quart du xiv<sup>e</sup> siècle, le comte poursuivait une politique basée, en partie, sur des appuis urbains fortifiés. La franchise de Bastogne était aussi calquée sur celle de Marche, accordée en 1328, en contrepartie de lourdes obligations militaires : entretien des murailles et garde renforcée ; elle reprenait de même les termes de la franchise de La Roche proclamée en 1331 avec obligation de ceindre la ville d'un « mur bon et souffisant et de portes » (<sup>32</sup>). L'analogie est claire ; les remparts de Bastogne sont dus vraisemblablement à Jean l'Aveugle, mais ni l'histoire, ni l'archéologie n'apportent de confirmation.

L'enceinte médiévale de Bastogne affectait la forme d'un rectangle orienté vers le nord-est ; elle entourait l'axe de la rue principale. Cette route recouvrait en partie l'ancienne voie romaine de Reims à Cologne et pénétrait dans la ville au sud, par la Porte Haute, pour se poursuivre vers le nord-est et s'arrêter fort curieusement au rempart septentrional. Après un brusque coude, l'axe de l'artère tournait, comme aujourd'hui encore, vers l'est pour sortir de la ville par la Porte Basse ; elle longeait ensuite l'extérieur des remparts pour retrouver enfin son parcours rectiligne antique.

La Porte de Trèves faisait saillie sur l'enceinte, moins à l'ouest qu'à l'est d'ailleurs où elle présentait un décalage de 3,25 m. Les façades latérales montraient

<sup>30</sup> Lettre de M. Ch. HANIN, président de la C.R.M.S. (20 septembre 1981).

<sup>31</sup> Nous remercions MM. A. Lessire, président et R. Fergloute, secrétaire du Cercle d'Histoire et d'Archéologie Unde Oreris (Bastogne) pour l'aide apportée. Les élèves de l'Athénée royal et leurs professeurs, MM. G. Hardenne et P. Nizet, ont assumé les sondages.

<sup>32</sup> J. VANNÉRUS, Bastogne, dans J. DE DEVENTER, *Atlas des villes de la Belgique au xv<sup>e</sup> siècle*, éd. C. Ruelens, e.a., Bruxelles, 1884-1924 ; C. DUPONT, Du marché carolingien à la bonne ville du xiv<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Bastogne, *Centenaire du séminaire d'histoire médiévale de l'Université libre de Bruxelles (1876-1976)*, Bruxelles, 1977, 127-146.



encore quelques traces d'arrachements des courtines (fig. 78, n<sup>os</sup> 1, 3 et fig. 79). À l'ouest, le rempart dégagé en fondation, était large de 1,05 m. Le parement tourné vers la campagne était bien relié aux moellons de la Porte, mais la face intérieure n'était malheureusement plus visible. La démolition, lors de la restauration actuelle, de l'enceinte englobée jusqu'il y a peu dans un escalier d'accès reconstruit en 1858 et surtout l'application d'un nouveau parement, ont oblitéré aujourd'hui toute trace. La hauteur encore décelable de la courtine ne dépasse pas 3,90 m pour se perdre ensuite dans un parement déjà ancien mais non primitif. Cette courtine était certainement plus haute à l'origine; elle devait, en effet, obligatoirement masquer la porte d'accès, alors que ses traces n'atteignent plus aujourd'hui que le seuil.

Du côté oriental, des travaux de terrassements effectués lors des aménagements actuels avaient mis au jour les fondations du mur d'enceinte; larges de 1,40 m, elles subsistaient, aux dires des témoins, sur une longueur de 3,90 m (fig. 78, n<sup>os</sup> 2 et 4). Une dalle de béton coulée aussitôt après cette découverte empêche cependant toute vérification. Ceci est d'autant plus à regretter que l'arrachement visible sur la façade orientale n'atteste qu'une largeur de courtine de 0,95 m. Ici aussi la façade extérieure des remparts est intimement reliée aux maçonneries de la tour portière. L'arrière de la muraille bien visible sur près de 2,10 m de hauteur, présente curieusement, comme à l'ouest, un parement s'engageant dans l'épaisseur du bâtiment, sans y être toutefois relié. Plus haut, un ravalement déjà ancien avait effacé toute trace vers l'intérieur. La hauteur de la courtine, conservée dans sa totalité sur la face antérieure, atteint les 8 m au-dessus du niveau du ressaut des fondations. Au sommet, une porte d'accès pose en partie sur le chemin de ronde, élargi sans doute autrefois par une coursière en bois, tandis qu'un parapet de 0,60 m de largeur pour 1,50 m de hauteur mettait les défenseurs à l'abri.

Cet ouvrage d'entrée concentre des défenses actives externes et passives internes. Une série de trois bretèches implantées au-dessus du passage et une archère protègent l'accès. Ces défenses furent par ailleurs modernisées par l'adjonction de deux canonnières circulaires sous les deux fenêtres hautes de la façade principale (fig. 79, n<sup>o</sup> 1).

Le dispositif interne est simple. Sur près de 2,50 m se succède un couple classique de herse et de vantail (fig. 78, n<sup>o</sup> 3). Les gaines de la herse sont encore bien visibles, elles permettaient un passage d'un bâti large de 3,65 m pour une épaisseur de 0,15 m. La herse était actionnée à partir de la chambre surplombant le passage; là aussi se trouvait le mécanisme de relevage et la coulisse y est toujours présente (fig. 78, n<sup>o</sup> 4). La porte à double vantail s'ouvrait au-delà de la herse et si les gonds inférieurs ne sont plus visibles, une forte poutre de chêne, ancrée dans la maçonnerie, formait le linteau supérieur où se remarquent encore les ancrages des pivots (fig. 78, n<sup>o</sup> 4). En façade, à la base de l'arc brisé surmontant le passage, se marquent des gonds; ils témoignent avec les ébrasements taillés dans les moellons

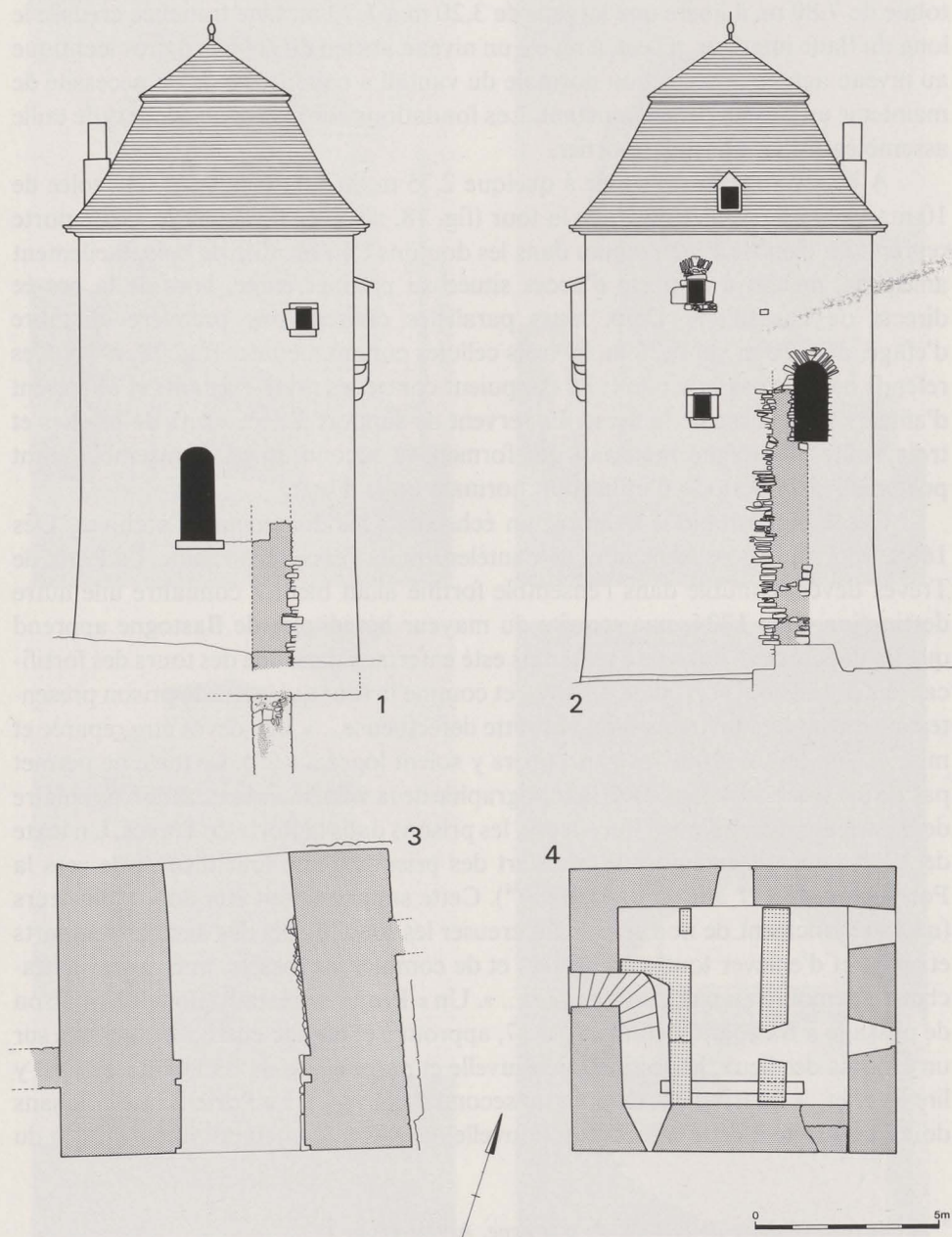


Fig. 78. Plan et élévation de la Porte de Trèves à Bastogne. 1 : façade occidentale. 2 : façade orientale. 3 : plan du rez-de-chaussée. 4 : plan du premier étage.



déjà maçonnés, d'une adjonction à une époque inconnue, d'une porte extérieure à vantaux (fig. 79, n° 1).

Le couloir de passage n'est pas rectiligne (fig. 78, n° 3). Pour une longueur totale de 7,80 m, il libère une largeur de 3,20 m à 3,70 m. Une tranchée creusée le long du flanc intérieur, à l'est, a révélé un niveau ancien du sol à peu près identique au niveau actuel. L'utilisation normale du vantail a conditionné ici la nécessité de maintenir un niveau de sol constant. Les fondations sont faites de déchets de taille assemblés à l'argile, sans mortier.

À l'ouest, une porte située à quelque 2,75 m du sol menait par une volée de 10 marches au premier étage de la tour (fig. 78, n° 1 et fig. 79, n° 2). Cette porte reprend un dispositif bien connu dans les donjons : un escalier de bois, facilement amovible, menait à la porte d'accès située au premier étage, hors de la portée directe de l'assaillant. Deux murs parallèles divisent une première chambre d'étage, de 6,20 m sur 5,25 m, en trois cellules communicantes (fig. 78, n° 4). Ces refends ne sont pas originaux ; ils s'appuient contre les murs existants et oblitèrent d'ailleurs la coulisse de la herse. Ils servent de support à deux murs de briques et trois voûtes de même matériau qui forment le second étage. L'ensemble étant postérieur à la période d'utilisation normale de la Porte.

Ces transformations trouvent un écho dans les documents d'archives. Dès 1688, les Français procèdent au démantèlement de l'enceinte urbaine. La Porte de Trèves devenue inutile dans l'ensemble fortifié allait bientôt connaître une autre destination. Dès 1724, une requête du mayeur héréditaire de Bastogne apprend que les délinquants ont « de tout temps esté enfermez dans une des tours des fortifications d'jcelle qui servoit de prison... et comme la tour qui serve de prison presentement est en très mauvais estat et toutte defectueuse... », elle devra être réparée et mise « ... en tel estat que les prisonniers y soient logez... »<sup>(33)</sup>. Le texte ne permet pas de localiser cette tour dans la topographie de la ville, mais la tradition populaire de Bastogne situe, aujourd'hui encore, les prisons dans la Porte de Trèves. Un texte de 1730 pourrait expliquer le transfert des prisons d'une tour d'enceinte vers la Porte et confirmer ainsi la tradition<sup>(34)</sup>. Cette supplique fait état de « ... plusieurs (qui) s'émancipent de non seulement creuser les fondements des anciens remparts et tours et d'enlever toutes les pierres et de combler les fossés, mais aussy sattachent a demolire un pan dud<sup>t</sup> rempart... ». Un « Projet de restauration de la maison de passage à Bastogne » établi en 1857, approuvé et adjugé en 1858, confirme sur un croquis des lieux, la destination nouvelle et particulière du bâtiment ; on peut y lire en effet : « quartier des détenus au second étage »<sup>(35)</sup>. La Porte Basse doit sans doute sa survie à cette affectation nouvelle, peut-être contemporaine de la fin du

<sup>33</sup> A. NEYEN, *Histoire de la Ville de Bastogne*, Arlon, 1868, 373.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 375.

<sup>35</sup> « Projet de restauration de la maison de passage à Bastogne » (1857). Archives communales, Bastogne. Communication Cercle hist. de Bastogne.



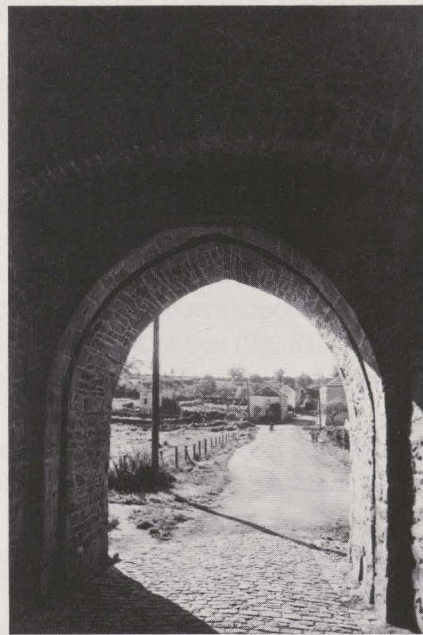


Fig. 79. La Porte de Trèves à Bastogne (1943). 1 : façade méridionale. 2 : façade occidentale. 3 : façade orientale. 4 : vue vers le sud, à travers le passage (© ACL, Bruxelles).



xviii<sup>e</sup> siècle et en tout cas postérieure à 1688, date du début de la démolition des remparts et des tours et donc de la prison primitive.

Le devis estimatif de 1857 prévoit aussi de « diviser le second (étage) en trois cellules, par deux murs de briques, avec trois voûtes en briques au-dessus » après avoir, il est vrai, démoli « les cloisons du second et du plancher au-dessus... » vestiges d'un premier aménagement, peut-être déjà en prison. Ces constructions en briques ont par ailleurs été conservées et restaurées lors des derniers travaux ; ces divisions étroites rendent le bâtiment inutilisable et surtout elles masquent la disposition originelle.

D'autres restaurations ont émaillé l'histoire contemporaine de la Porte. En 1932, le toit est réparé<sup>(36)</sup>. En 1947, l'architecte V. Degand fait l'expertise des dommages de guerre causés par « l'artillerie allemande lors de l'offensive de 1944-1945... »<sup>(37)</sup>. En 1950, le même architecte procède à des aménagements divers : « ... petit à petit, l'état primitif apparaît ; car de nombreuses mutilations et transformations ont été commises qui ont provoqué l'état précaire actuel du monument. Tel par exemple l'aménagement de l'intérieur en vue de l'habitation, en divisant la tour en locaux voûtés. Ces voûtes, pour lesquelles la tour n'avait pas été prévue, ont été la cause des lézardes déjà vieilles de la Porte de Trèves, d'autant plus qu'elles ont été construites à l'époque où, d'autre part, on démolissait les contre-forts que constituaient les murs d'enceinte. Il y aurait lieu de restaurer le monument, tout en lui rendant autant que possible son état primitif, en tenant compte toutefois qu'il serait très intéressant d'en faire un petit musée »<sup>(38)</sup>.

Trente ans plus tard, le monument fait peau neuve, mais on aurait pu éviter les tâtonnements et les erreurs actuelles en consacrant quelques heures à l'établissement d'un dossier succinct préparatoire aux travaux. Dont acte.

A. MATTHYS, G. HOSSEY

<sup>36</sup> Gouvernement provincial, série des bâtiments communaux, Bastogne (3 avril 1932). Archives de l'Etat, Arlon.

<sup>37</sup> V. DEGAND, *Expertise des dommages de guerre de la Porte de Trèves* (9 janvier 1947). Archives communales, Bastogne. Communication Cerche hist. Bastogne.

<sup>38</sup> Lettre de V. DEGAND à MM. les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bastogne (19 septembre 1950). Archives communales, Bastogne. Communication Cercle hist. Bastogne.